

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 fr. 50. Abonnement annuel: 80 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 35 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### Le pouvoir dans les réseaux

Le réseau, structure reliant occasionnellement ou de façon permanente des personnes, des compétences ou des endroits, n'est pas une invention récente. Chacun de nous fait partie de maint réseau: réseau de parents, d'amis et de correspondants, réseau de fournisseurs et de clients, réseau d'alliés politiques, réseau d'eau, électrique et routier.

Ce qui est nouveau, c'est que, grâce à la rapidité et à l'omniprésence des moyens de communication, l'organisation en réseau s'est étendue à tous les domaines: réseaux médicaux, sur lesquels nous allons bientôt voter, universités en réseaux, réseaux sociaux, commerciaux, financiers, policiers. A travers *internet*, le réseau des réseaux, ces domaines sont appelés à s'étendre indéfiniment: tout réseau est aujourd'hui en puissance de mondialisation.

Au système hiérarchique traditionnel tel que le pratiquent la plupart des entreprises, les administrations et l'armée, à ses pesanteurs, à son opacité et à sa fermeture sur lui-même, on oppose volontiers l'instantanéité du réseau, sa légèreté institutionnelle, sa transparence et son ouverture. Robert Ludlum, auteur de romans d'aventures à succès et grand maître de la théorie du complot, place cette description du réseau dans la bouche de Gregson Manning, directeur d'une énorme multinationale<sup>1</sup>:

*Si la méthode ancienne était la hiérarchie verticale, la nouvelle consiste à créer des réseaux horizontaux qui franchissent les cloisons structurelles. Notre but est de construire un réseau d'entreprises avec lesquelles nous collaborerons plutôt que de les diriger. Les frontières sont tombées. La logique des réseaux nous pousse vers des systèmes informatiques autonomes et autocontrôlés. Le monitoring constant élimine les facteurs de risque à l'intérieur de la structure comme à l'extérieur.*

[...] Le poète Robert Frost disait que les bonnes clôtures font les bons voisins. Eh bien, je ne suis pas d'accord. La porosité, les murs transparents, les murs déplaçables: voilà ce que réclame le monde d'aujourd'hui. Pour réussir, il faut savoir traverser les murs... Et c'est nettement plus facile quand il n'y en a pas.

Charles Kleiber, l'homme qui nous a livrés au réseau de Bologne, défend une conception semblable dans son ouvrage *Pour l'Université*<sup>2</sup>. Pour lui, les divers acteurs du réseau – peu importe qu'il soit hospitalier, policier, universitaire, pénitentiaire, d'innovation ou énergétique – se pondèrent les uns les autres. Chacun, fonctionnant d'une façon autonome à la place qui est la sienne, exerce un pouvoir correspondant à ses compétences et proportionné à son rôle. L'organisation en réseau est donc censée fonctionner sans l'intervention d'un organe de pouvoir distinct. Sa structure à la fois égalitaire et unificatrice lui permet de s'autoréguler. Le pouvoir est en quelque sorte ventilé

dans le réseau. Mieux, il lui est immanent.

On le comprend, il ne s'agit pas là d'une simple question d'organisation, mais d'une philosophie sociale et politique. C'est en gros la philosophie de l'anarchiste Pierre-Joseph Proudhon, pour qui les communautés économiques et sociales constitutives de la nation n'ont pas besoin d'un Etat pour s'épanouir. Elles trouvent leur bien commun par elles-mêmes. Chacune, exerçant librement sa fonction naturelle, prend naturellement sa place dans l'ensemble. C'est ce que M. Kleiber nomme l'«auto-régulation des processus».

On pense aussi à Denis de Rougemont, pour lequel chaque fonction publique – école, service du feu, action sociale, aménagement du territoire – devait avoir son propre découpage et constituer une région spécifique. Le territoire unique et bon à tout faire de l'Etat-nation était à ses yeux un lit de Procuste, toujours trop grand ou trop petit. Dans la pensée de Rougemont, le pouvoir semble résorbé par le jeu, complexe mais idéalement ajusté, des relations entre ces régions à géométrie variable, jeu qui s'ouvre naturellement à l'Europe et, de proche en proche, à l'ensemble de la planète.

Tant Proudhon que de Rougemont (et Kleiber) négligent ce besoin fondamental des sociétés de disposer d'un pouvoir chargé de protéger, par les frontières et le droit, les fragiles réussites humaines contre les forces qui les menacent en permanence.

Dans tous les cas, un tel système exigerait une transparence absolue, de façon à éviter les manœuvres de coulisses et les prises de pouvoir en catimini. Exigence d'ailleurs naïve: la transparence peut être une forme de camouflage, comme le «parler vrai» des politiciens français est un avatar du mensonge.

En réalité, rien n'est moins transparent qu'un réseau, dont la structure mouvante et poreuse peut se modifier à tout instant. Qui, par exemple, est à l'origine des décisions de l'OCDE? Qui rédige les tests PISA, qui force nos autorités à nous les imposer, qu'est-ce qui fonde leur légitimité, qui valide leurs critères? Ou encore, qui est derrière Bologne? Comment se fait-il que ni le Conseil fédéral, ni les Chambres, ni le peuple et les cantons n'aient rien eu à dire sur notre adhésion à ce «processus»? Et quelle en est la prochaine étape? En Suisse même, qui est-ce qui répond, par exemple, des «décisions» de la CIIP<sup>3</sup>, réseau aux pouvoirs mal définis, susceptible de s'enfler indéfiniment et de court-circuiter les institutions ordinaires? Quid encore des «organes communs», qui règlent toutes sortes de questions scolaires sans être soumis au contrôle des autorités politiques?

Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y a pas de toile d'araignée sans araignée, qu'elle soit au centre ou tapie dans un coin. Le

professeur François Schaller nous disait de la fabrique de chaussures Bata, connue de tous les économistes pour son système original d'autogestion et dont chaque service, même la comptabilité, était autonome: «Ça marchait parce que, tout en haut, se trouvait la main de fer de M. Bata.»

Dans l'ouvrage de Ludlum, le réseau fonctionne parce qu'il y a à sa tête un chef aussi puissant que discret, en l'occurrence Manning lui-même. C'est lui qui rassemble dans sa main et à son seul profit tous les nœuds du réseau, manipule ses employés, ses petits chefs, ses complices et les «grands» du monde officiel, feudataires vénaux ou idiots utiles.

Le système du réseau, qu'il soit transnational ou qu'il double subrepticement les institutions officielles, est constamment porté à déborder de son rôle et à se transformer en Etat dans l'Etat: service administratif voué à sa seule croissance, camarilla de pédagogues faiseurs de tests, sociétés publicitaires et communicateurs internationaux à vendre au plus offrant, scientifiques ne supportant plus les limites imposées par le législateur, technocrates désireux d'établir le paradis

sur terre, *hackers* redresseurs de torts, organisations non gouvernementales bureaucratiques, associations humanitaires dévoyées, investisseurs maffieux, que sais-je?

La situation est nouvelle, mais sur le fond politique, rien ne change. Il revient à l'Etat, protecteur de la population, d'identifier les vrais détenteurs du pouvoir dans les multiples réseaux qui exercent leurs pressions sur le territoire dont il est responsable. Il lui revient aussi, en collaboration avec d'autres Etats si nécessaire, d'imposer à ces réseaux le respect de nos lois et de nos mœurs. La fermeture par la justice américaine du réseau mondial *Megaupload* et, à sa suite, de centaines de sites de téléchargements illégaux, a montré que c'est, sinon facile, du moins possible.

OLIVIER DELACRÉTAZ

<sup>1</sup> *La Trahison Prométhée*, pp. 334-335, Editions Livre de Poche, Paris, 2000.

<sup>2</sup> *Pour l'Université*, Lausanne, 1999; voir notamment *La Nation* n° 1790 du 4 août 2006.

<sup>3</sup> Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.

### Le bobo est nu

L'expression «politiquement correct» est devenue inutilisable. Dans la bouche des conservateurs américains, elle a d'abord désigné l'ensemble des règles de comportement imposées sur les campus par les milieux féministes, gays et antiracistes, auxquelles professeurs et étudiants se soumettaient sous peine d'innombrables vexations. Les «minorités» s'unissaient pour prendre leur revanche sur les mâles protestants blancs et anglo-saxons qui les avaient naguère dominées.

Ensuite, elle a signifié «conforme à la pensée unique» et, comme chacun définit les idées dominantes à sa manière, les gens ont commencé à se traiter de «politiquement corrects» à tort et à travers.

Le chanteur français Bénabar, Bruno Nicolini de son vrai nom, fort aimé des «urbains sympas», vient de commettre un nouveau *single* intitulé «politiquement correct» où il s'enorgueillit précisément de penser ce qu'il faut penser.

Bénabar nous fait savoir qu'il aime les droits de l'homme, les animaux, le tri des déchets, la laïcité, qu'il respecte sa concierge et les gens de peu; il abhorre la guerre, la misère, le racisme, la misogynie, l'homophobie, l'islamophobie, la peine de mort et l'antisémitisme. Dans le refrain, il lance à l'auditeur: «Je suis, je le répète, politiquement correct, mais moi je t'emmm...!»

Bénabar adopte en apparence la posture du bourgeois bohème (bobo) ou celle, selon l'heureuse expression de Philippe Muray, du «rebelle de confort». Ses idées sont les plus courantes, celles des pouvoirs en place, mais il les jette à la face du

monde à la façon d'un minoritaire en révolte contre le conformisme.

Il se trouve que les milieux médiatiques n'ont pas reçu l'hymne de Bénabar avec autant de faveur qu'on aurait cru. Sa chanson les embarrasse. Bénabar n'a pas suffisamment accentué le côté rebelle. Avec une sincérité non feinte, il a glissé dans sa chanson quelques paroles qui font douter de sa correction politique. Il entonne: «J'aime mes parents, j'aime mes enfants, c'est bien-pensant.» Bien-pensant? A l'ère du divorce de masse, de l'immortel «Familles, je vous hais!», des LGBTIQ et de la monoparentalité, ça ne l'est pas tant que ça! Plus loin: «Ça va te sembler démagogue, mais je déconseille la drogue.» Bénabar n'arrange pas ses affaires. Le vrai bobo appuie la dépénalisation de la consommation des drogues, si elles l'aident à «être performant au boulot» ou à «faire durer la fête». Enfin Bénabar affirme: «Je ne parle pas à ma concierge ni à ma femme de ménage comme à des chiennes.» Il a donc une femme de ménage? Pourtant le rebelle se moque du «propre en ordre»!

Sans sa couronne, son manteau, son carrosse, ses gardes et ses ministres, le roi est nu, c'est-à-dire un homme comme un autre. Avec sa femme de ménage, ses parents bien-aimés, ses enfants à qui il transmet ses «valeurs» et sa détestation des paradis artificiels, le rebelle de confort apparaît tel que nous le pressentions: un bourgeois installé, bien vu des grands de ce monde, ennuyeux peut-être, mais qui n'emmm... absolument personne.

JACQUES PERRIN

## Suicide assisté

L'association Exit («Pour le droit de mourir dans la dignité») a déposé en février 2009 une initiative cantonale introduisant l'assistance au suicide dans les EMS RIP (ce dernier sigle ne semble pas être une inscription tombale, mais désigne les établissements «Reconnus d'Intérêt Public», subsidiés par l'Etat), et ce, nonobstant toute opposition pouvant provenir de la direction et du personnel soignant. En voici le texte: «Les EMS qui bénéficient de subventions publiques doivent accepter la tenue d'une assistance au suicide dans leur établissement pour leurs résidents qui en font la demande à une association privée pour le droit de mourir dans la dignité ou à leur médecin traitant en accord avec l'art. 115 du Code pénal suisse et l'art. 34 alinéa 2 de la Constitution vaudoise.»

L'association s'est déjà introduite dans des EMS et des hôpitaux, et l'on se demande ce qu'elle cherche de plus; elle trouve sans doute de la résistance ici et là et, animée de la passion missionnaire qu'on lui connaît, sûre de sa vocation à offrir la bonne solution aux maux de fin de vie et aux souffrances insupportables, si ce n'est aux douleurs simplement chroniques, voire à l'ennui de la vie (comme cela se voit de plus en plus souvent), elle n'hésite pas à violenter les convictions contraires à ses volontés.

Il est vrai qu'Exit, dans sa pratique actuelle, n'est pas répréhensible pénalement; elle est en conformité avec la Constitution vaudoise, le Code pénal fédéral et la Convention des Droits de l'homme, où la liberté de terminer sa vie appartient à chacun. Mais qui commettra le geste qui va donner la mort? Personne ne peut y être contraint. On ne voit pas comment le «droit de mourir dans la dignité» (si tant est que cette expression ait un sens) puisse être opposé à quiconque.

Les exigences minimum du droit fédéral, comme les directives de l'Académie suisse des sciences médicales, imposent de s'assurer de la liberté de décision de celui qui demande l'aide au suicide, la permanence de son désir (et non une vel-

lité passagère), l'existence d'une souffrance insupportable, une situation de fin de vie sans amélioration prévisible; le suicidant doit faire lui-même le geste mortifère (injection ou ingestion du poison). Du côté de l'exécutant, il ne doit y avoir aucun intérêt égoïste à cette mort.

L'exécution d'un suicide assisté, avec toute sa mise en scène, ses différentes phases et gradations d'émotions, les responsabilités diverses des intervenants, dans un milieu d'hôpital ou de home de vie, pose des difficultés d'organisation et de sécurité qui ont poussé le Conseil d'Etat, après enquête et consultations, à opposer à l'initiative un contre-projet. Exit ne voulant pas se rallier à celui-ci, les deux objets seront soumis à la votation populaire de juin prochain.

Le contre-projet naturellement maintient les exigences de base, mais il impose en plus un cadre de procédure:

– Le médecin de l'établissement n'est plus seul à juger de la demande de suicide; il le fait en collaboration avec les soignants.

– Il doit s'assurer que toutes les autres possibilités de traitement de la douleur ou des handicaps, en particulier les soins palliatifs, ont été proposées et refusées.

– Le médecin responsable doit informer dans un délai raisonnable la direction médicale et administrative de l'établissement. Sa décision est consignée par écrit.

– Si le résident possède un logement extérieur, le médecin peut proposer que le suicide s'y accomplisse.

– Ni le personnel de l'établissement, ni le médecin traitant ne peuvent assister à titre professionnel au déroulement du suicide; ils le peuvent par contre à titre privé.

Notons deux excellents points dans ce projet: le fait d'abord que le médecin ne soit pas seul à prendre une décision dans un acte si important, bien qu'il en soit le responsable; les soignants autour d'un malade sont souvent mieux à même de juger de ce que vivent les résidents, ce sont eux qui sont constamment présents à tous les moments de leur vie.

Ensuite, la possibilité offerte d'exécuter l'acte de mort ailleurs que dans le home, car bien des maisons d'accueil ne voient pas comment concilier leur lieu de vie avec cette pratique insolite.

Enfin, la séparation bien affirmée entre les activités de la maison (tenue de travail), et celles de cet office funèbre (changement de casquette), dont on peut craindre l'effet déstabilisant sur l'entourage.

Par contre, la contrainte exercée sur les EMS dits RIP ressemble un peu trop à un marchandage pour acheter une conscience délicate. Elle nous est présentée comme le statut normal, mettant tout le monde sur pied d'égalité, par l'application d'un droit universel, alors que les EMS privés n'ont pas cette obligation parce qu'ils jouissent de contrats particuliers pour leurs résidents. L'impression reste néanmoins désagréable et ambiguë.

Est-ce à dire qu'il y ait lieu de se féliciter de la nouvelle organisation ainsi créée si le contre-projet était accepté? Les opposants ne manquent pas. Mis à part les établissements dont nous venons de parler, qui refusent tout simplement des corvées qui leur déplaisent, et telles qu'on ne peut les imposer à n'importe qui, il y a ceux qui craignent pour leur réputation, que ce soit pour leurs résidents actuels, la clientèle que l'on veut attirer par l'élégance du cadre, de la maison, la qualité du personnel et des soins, ou à l'égard du voisinage, qui n'est pas nécessairement enchanté de ce qu'il voit et devine; il l'a montré à Zurich à l'encontre de Dignitas.

Il y a aussi et surtout les établissements tenus par des directions et du personnel motivés spirituellement, reliés à l'Eglise catholique, à l'Armée du salut, à une église évangélique ou un autre mouvement charitable. Ils ressentent l'arrivée d'Exit comme une intrusion forcée dans leurs murs, et apportant une philosophie de la vie à l'opposé de la leur. «On veut pouvoir intervenir dans les EMS comme à domicile», prétend le directeur d'Exit, sans nuances. Certains craignent que

l'Etat leur retire ses prestations, tant sa volonté est forte de mettre l'uniformité partout. Ils peuvent alors craindre de devoir trier leur clientèle en fonction de ses revenus, ce qui est difficilement imaginable dans un village ou une petite ville où le home doit être ouvert à toute la population.

On peut se demander ce qui a incité le Conseil d'Etat à profiter de la situation pour imposer pareille obligation en forçant les consciences, et ce malgré des résistances qui semblent vouloir aller jusqu'au refus. N'est-il pas possible d'offrir la possibilité de contrats différents en accord avec la finalité des établissements? Ou faut-il que M. Sobel puisse imposer ses vues à tous? Le médecin cantonal, M. Karim Boubaker, a fait à ce propos une remarque très importante: le Code pénal ne réprime plus l'assistance au suicide, certes; cependant, dès maintenant, «on franchit un pas supplémentaire avec l'initiative et le contre-projet adopté par le Conseil d'Etat vaudois. Car les deux objets visent la reconnaissance de ce droit dans la loi cantonale, ce qui obligera les établissements à l'appliquer».

Sur le fond de la question du suicide, nous ne ferons que reproduire la déclaration faite par les représentants de l'Eglise catholique lors de la consultation: le suicide est un péché mortel, et «à cause de sa similitude avec l'homicide sur demande, nous refusons catégoriquement l'aide au suicide».

La position du Conseil fédéral est claire, et ne change pas: il faut renoncer à modifier la législation pénale fédérale pour régler l'assistance au suicide. Il est possible de parer aux éventuelles dérives avec les instruments légaux actuels, notamment grâce aux soins palliatifs (qui sont organisés, dans le Canton de Vaud, à Lausanne et dans toute la périphérie, depuis dix ans déjà).

La votation de juin portera sur l'initiative et sur le contre-projet. L'une et l'autre nous paraissent inacceptables.

GEORGES PERRIN

## Revue de presse

### Qui arrive à Begnins?

Une information signée R.E. parue le 28 février dans *24 heures* nous apprend ceci:

*Une douzaine de requérants d'asile du centre de Nyon arriveront dans celui de Begnins ce matin.*

Requérants d'asile: il doit donc s'agir de personnes fuyant la persécution ou la guerre et qui vont être soumises individuellement à la machinerie lente et compliquée mise en place pour traiter le droit à l'asile.

Mais quelques lignes plus loin nous lisons:

*[...] La très grande majorité y seront placés en attente d'un renvoi, qu'ils soient au bénéfice de l'aide d'urgence ou reconnus comme des cas Dublin. L'Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants (EVAM) figulait hier les derniers préparatifs dans les locaux de la Protection civile. [...]*

Requérants d'asile ou migrants qu'on renvoie et qui reviendront à la prochaine occasion? Le titre porté par le service de l'Etat qui met en place le centre de Begnins est significatif. Nous n'avons plus affaire à des demandes d'asile, mais à des migrations. Des populations pauvres essaient de s'infiltrer dans des territoires plus riches, l'Europe et la Suisse en particulier. Sous prétexte d'appliquer le droit à l'asile, on essaie tant bien que mal de faire face à des migrations, sans beaucoup

plus de détermination et de succès que l'empire romain décadent du V<sup>e</sup> siècle.

E. J.

### L'assuré, ce Pierre noir

Submergée par de nouvelles affiliations en 2012, la caisse maladie EGK a été forcée d'annoncer des augmentations substantielles de primes au premier mai à ses assurés. *Le Temps* du 2 mars interroge Pascal Stupler, directeur de l'Office fédéral de la santé publique:

*[...] «La marge de manœuvre de l'OFSP, qui approuve les primes, est limitée à les autoriser ou à les refuser. Lors de la dernière approbation, nous avions un doute que les primes d'EGK couvrent les coûts. Nous avons donc approuvé les primes de cet assureur pour une durée de six mois, en procédant ensuite à un contrôle mensuel. [...] Et en janvier, nous avons décidé d'intervenir. Effectivement, le système de surveillance a montré ses limites. La future loi sur la surveillance nous permettra d'accéder à davantage de données des assureurs, d'étudier leur gouvernance et, au besoin, de sanctionner les dirigeants. [...]*

*Je constate qu'en Suisse alémanique, cette affaire n'a pas été tellement thématisée. On en a beaucoup parlé en Suisse romande, particulièrement dans le canton de Vaud, où certaines voix s'expriment en faveur d'une caisse unique. Je tiens néanmoins à préciser qu'il n'y a pas de diffi-*

*culté pour un assuré à changer de caisse. [...]*

Ces propos permettent à Michel Thenz, ministre jurassien de la santé, d'alimenter sa cause:

*[...] «En recommandant de changer de caisse, on entretient le dysfonctionnement, car demain, une autre assurance aux primes basses qui aura vu affluer des assurés sera dans la panade et contrainte aux hausses. Il est urgent de réfléchir aux alternatives: constituer un pool de réserves des assureurs, faire suivre les réserves lorsqu'un assuré change de caisse et, évidemment, constituer une caisse unique.» Avant son élection au gouvernement jurassien en automne 2010, Michel Thenz s'était engagé en faveur de l'initiative pour la caisse unique. Il espère que le peuple votera en 2014 à ce sujet. «Nous*

*sommes face à l'exemple parfait des dysfonctionnements du système. Il est temps d'en changer.»*

L'«affaire» EGK met en lumière l'incompétence de l'OFSP, qui en a approuvé sa politique tarifaire suicidaire. Au lieu de s'excuser auprès des assurés concernés, le directeur de l'Office demande des pouvoirs accrus pour contrôler les assureurs. On se demande bien pourquoi le ministre jurassien de la santé voit comme une évidence la création d'une «sécu» gérée par les mêmes incompetents de l'OFSP.

Ni le fonctionnaire renvoyant l'assuré mécontent à son comparateur de primes favori, ni le ministre cantonal socialiste acquis à la caisse unique ne sont capables d'imaginer une troisième voie: celle de la suppression de l'obligation de s'assurer.

C. C.

## Entretiens du mercredi

Ces entretiens ont lieu le mercredi à 20h00 dans nos locaux de la Place Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne. L'entrée est libre.

Prochains rendez-vous:

**14 mars:** *Nationalité, citoyenneté, droit de vote*, avec **Raphaël Mahaim**, député au Grand Conseil.

**21 mars:** *De l'Apocalypse à 2012: formes et visages des millénarismes contemporains*, avec **Jean-François Mayer**, Institut Religioscope, Fribourg.

**28 mars:** *La Fondation de Romainmôtier: 45 années au service du patrimoine*, avec **Olivier Grandjean**, président de la Fondation.

## L'Université vaudoise trahit sa vocation

C'était le crime de lèse-historien à ne pas commettre: les Romands ont osé désigner le général Guisan comme le Romand du siècle! Devant un tel méfait, une telle erreur de jugement, l'Université se devait de réagir! Rétablir la «vérité historique» des officiers bourgeois sans cœur, des autorités helvétiques égoïstes et proches des nazis, rapaces de la seconde guerre mondiale! Et pour cela, il fallait organiser un cours public relançant le Rapport Bergier!

Le 21 mars prochain à 18h, puis le lendemain, toute la journée pour les gymnasiens, ce rapport, écrit dans une tourmente et sous pression, démenti et démonté par des historiens reconnus, honni par maints témoins de l'époque même qu'il prétend analyser en se gar-

dant bien d'interroger ceux qui l'ont vécue personnellement, va être présentée par une brochette de «personnalités» dont «l'objectivité scientifique» est plus que sujette à caution. J'ai nommé: Mme Ruth Dreifuss, MM. Jost, Guex, Perrenoud, Boschetti. On cherche MM. Langendorf, Streit, Jagmetti, par exemple, mais en vain.

L'UNIL trahit sa mission historique en consacrant un débat totalement unilatéral à un rapport si contesté qu'aucun scientifique digne de ce nom ne se permettrait d'en parler sans donner le micro à plusieurs détracteurs.

J'étais au Conseil national pendant toute la période des fonds dormants, du chantage des Bronfmann, D'Amato et autres raquetteurs. Je me rappelle le

désespoir de certains collègues parlementaires devant l'ignorance générale de l'histoire de nos conseillers fédéraux dont Mme Dreifuss faisait alors partie. J'entends encore tel ancien recteur neuchâtois, historien, exprimer sa fureur devant les noms des experts qui allaient constituer la commission responsable du rapport Bergier. Ces personnages ont eu la chance de s'engraisser douillettement aux frais du contribuable helvète sur la patrie duquel ils se réjouissaient de cracher. Comme d'habitude, malheureusement, la majorité du Parlement s'est mise à plat ventre, une certaine gauche trop heureuse de joindre ses crachats à ceux des experts. Si vous aviez entendu, comme moi, en séance spéciale avec une délé-

gation du Congrès juif mondial, son chef dire qu'il fallait que la Suisse fasse maintenant «quelque chose d'illégal» (sic) pour se faire pardonner son attitude pendant la guerre, vous sauriez que tout ce qui a pu sortir d'officiel, après cette période, et qui avait été commandité sous la menace internationale, doit être manié avec des pincettes.

L'Université doit être intransigente. Sa fonction est de défendre et d'illustrer la probité intellectuelle et l'équilibre des débats contre la tentation idéologique et totalitaire. Les autorités universitaires lausannoises font le contraire en couvrant une opération qui relève de la pure manipulation des esprits!

SUZETTE SANDOZ

## 24 heures fête ses deux-cent cinquante ans: un chef d'œuvre

24 heures est mon quotidien préféré; c'est aussi le seul parce que je ne m'imagine pas me lancer à la 25<sup>e</sup> heure... dans *Le Temps*. Le temps pour moi, c'est 24 heures. Toute la journée. Et le premier avantage de 24 heures sur *Le Temps*, c'est qu'il vous prend moins de temps. Si d'aventure des amis très cultivés, comme le sont les abonnés du journal genevois, daignent nous associer à leur plaisir en nous signalant telle page, tel article dont on ne trouvera jamais l'équivalent dans 24 heures, c'est très bien, merci beaucoup, mais en réalité, ils comptent beaucoup plus sur nous que nous sur eux 1) à cause des caricatures de Burki; 2) à cause de la page des morts; 3) à cause du *Courrier des lecteurs*; 4) à cause de l'agenda. Là, je suis délibérément injuste, car il y a aussi des articles intéressants dans mon journal, même dans les éditoriaux, et souvent dans l'édition culturelle du samedi.

Tout cela était parfaitement vrai jusqu'au 31 décembre 2011. Mais tout a changé le 1<sup>er</sup> janvier.

Pourquoi? Parce que 24 heures fête ses 250 ans. Et, malheureusement, mon quotidien préféré est devenu tellement intéressant d'un jour à l'autre, et même d'une année à l'autre, que j'y passe plus de temps que je n'en aurais jamais consacré à aucun autre journal concurrent. Je ne sais dans quel cerveau a jailli, dans la préparation de cet anniversaire, l'idée toute simple et géniale de consacrer une page

entière, et pas n'importe laquelle, mais bien la dernière, oui, la page qu'on n'a pas besoin de chercher, celle qui s'offre mieux encore que la première à votre regard, celle sur laquelle on tombe agréablement avec le pli du journal dans la main droite, donc de consacrer cette page aux événements, aux manifestations de tous ordres, mondains ou politiques, artistiques ou religieux, aux chiens écrasés, et j'en passe, de chaque année dès 1762, à raison d'une année par numéro, du lundi au vendredi, dans l'ordre croissant naturellement. Nous en sommes donc, ce vendredi 1<sup>er</sup> mars 2012, à l'année 1805. On y apprend que «la Révolution vaudoise n'a pas inspiré les peintres, hormis Dumoulin», lequel Dumoulin a peint en 1805, en effet, le fameux *Incident de Thierrens*, dont Françoise Jaunin a pris soin de nous offrir une reproduction en pleine page. Je m'arrête à cette page parce que c'est aujourd'hui le 2 mars 2012, mais l'on devrait, pour bien faire, citer toutes les pages, de 1762 à..., qui chacune, sous d'excellentes plumes, présente l'année de référence non sans recourir à une iconographie intéressante, et souvent originale, par exemple la création de la monnaie vaudoise, les *batz*, coulés en 1804 dans les caves du parlement en construction. A côté ou en marge de l'article principal, 24 heures vous offre quelques repères historiques, comme en 1805 l'ouverture du col du Simplon aux véhicules, la bataille

d'Austerlitz ou... la destruction de la porte de Saint-François, ou bien, en 1802, l'arrestation du «Général» haïtien Toussaint Louverture que Bonaparte fait emprisonner au fort de Joux, où il mourra d'une pneumonie l'année suivante, le rétablissement de l'esclavage par le même Bonaparte, ou encore, la même année, l'institution de la «République rhodanienne» en Valais...

De plus, outre l'inévitable *quiz*, souvent amusant, une colonne distincte est consacrée à un événement particulier de l'année, puisé dans divers ouvrages historiques, comme en 1802, où l'on apprend que «la messe est de retour à la cathédrale». Elle sera célébrée le 3 octobre par le curé Jacottet, d'Assens – où, comme on sait, Jean-Jacques aimait à se rendre. Hélas! ça ne durera pas longtemps.

Pour être équitable, il faudrait citer tous les auteurs de ces pages, les Gilles Simond, Julien Magnollay, Michel Rime, Philippe Dumartheray, sans

oublier Gilbert Salem (que je soupçonne être la cheville ouvrière de cette belle aventure), et quelques autres à qui je demande pardon de ne pas les mentionner.

Mais la palme, jusqu'à ce jour, revient probablement au responsable de la page de 1803 qui présente l'ahurissant projet de drapeau vaudois, justement recalé, pratiquement non blasonnable et sommé d'une devise latine: *Pro Libertate et Foedere*, dont le style Ancien régime n'a heureusement guère séduit la Commission du Grand Conseil. Les règles de l'héraldique paraissent avoir été méconnues... et le seront encore un peu dans l'adoption finale du projet de nos armoiries.

24 heures nous offre ainsi un page vivante de l'histoire vaudoise, dans son contexte européen; c'est un véritable feuilleton qu'on se réjouit de lire chaque jour, et jusqu'à ce jour sans jamais être déçu.

DANIEL LAUFER

## Depuis un mois, de nouveaux « Observateurs »

Il y a une année, M. Uli Windisch nous avait rendu visite un mercredi soir pour parler des problèmes de sécurité que connaît la ville de Genève. Le contexte médiatique l'avait alors encouragé à nous présenter aussi son riche projet de plateforme internet sur laquelle s'exprimeraient des journalistes et auteurs de droite, ce dans le but de constituer une sorte de «contre-pouvoir» au discours faussement critique de la presse romande. Le tout prenant exemple sur l'impulsion donnée par l'hebdomadaire alémanique *Die Weltwoche*.

Le 2 février 2012, cette plateforme est mise en ligne et la Ligue vaudoise se réjouit de cette naissance. «Les Observateurs: une vision de l'actualité suisse libérée de la pensée unique.» Voilà qui est prometteur. On ne peut en effet que se réjouir de l'arrivée de ce nouveau média offrant un peu de diversité à nos lectures quotidiennes. Les signatures sont d'ailleurs familières à nos lecteurs: en plus d'Olivier Grivat, dont Uli Windisch s'est entouré pour former le comité de rédaction, on peut aussi lire, entre autres, Suzette Sandoz, Olivier Meuwly, Jean-Jacques Langendorf ou Olivier Delacretaz pour des dessins. Quant à Philippe Barraud, il a déjà quitté la barque.

La confusion ne tarde cependant pas à arriver. Quel est l'objectif de cette plateforme? «Créer un courant de pensée critique, positif et dynamique.» Cela semble ambitieux. S'agit-il donc de donner la parole à ceux à qui on refuse ce droit ailleurs, ou est-ce la question de fonder un nouveau courant de pensée? Abus de langage ou volonté profonde? Car voilà bien

deux choses différentes, ambiguïté gênante lorsque l'on se dresse contre l'idéologie. Au niveau philosophique, la question de la vérité est d'emblée posée par M. Windisch. On pouvait s'en douter, il fait partie de ceux qui ne croient pas qu'on puisse la détenir, «personne ne détient la Vérité». Croit-il seulement qu'il y a une Vérité? Quel que soit son avis, peut-être son journal en ligne permettra-t-il de discuter de certains sujets dans toutes leurs dimensions, sans avoir peur de toucher les points sensibles et sans écarter ceux que l'on tait autre part.

Et pour se faire entendre, il faut nécessairement faire du bruit. Si le site *Les Observateurs.ch* a réussi à faire parler de lui à ses débuts, espérons que le nombre de ses rédacteurs fleurira et qu'il continuera à offrir régulièrement de nouveaux articles, lui permettant ainsi de se démarquer des si nombreuses pages qui composent ce qu'on appelle aujourd'hui la «blogosphère».

CLAIRE-MARIE LOMENECH

## Cannabis: on recommence

Le peuple avait dit non. Clairement, avec 63% de refus, les Suisses ont refusé de dépenaliser la consommation de cannabis lors d'une votation populaire à fin 2008. Les motifs étaient divers, bien sûr, mais reflétaient largement le refus d'une accélération de la banalisation rampante de la consommation de drogues. Par ailleurs, le cannabis actuel présente des concentrations de THC sans commune mesure avec ce qu'il en était du temps du *flower power*, avec les effets dramatiques que chacun connaît: perte de concentration intellectuelle, désintérêt général, isolement, mais aussi altération physique du cerveau en formation chez les adolescents, développement de schizophrénie (40% des personnes atteintes de schizophrénie sont ou étaient consommateurs chroniques de cannabis), accroissement de la délinquance liée à la nécessité d'acheter son produit, développement de l'insécurité qui y est liée, etc. Mais, peu importe toutes ces bonnes raisons: le peuple a dit non. Et normalement, non c'est non.

Sous les assauts incessants des partisans de la consommation libre, pourtant, (avec l'ancienne conseillère fédérale

Ruth Dreifuss en tête de liste), le Parlement fédéral est en passe d'accepter que la consommation de cannabis soit, de fait, dépenalisée. La manœuvre est habile: on continue de punir mais on inflige une modeste amende d'ordre, simple mesure administrative, comme pour un dépassement de temps dans un parking. Son montant de Fr. 100.– est d'autant moins dissuasif que nombreux sont ceux qui ne s'en acquitteront tout simplement pas... comme c'est déjà le cas pour les jours-amendes, autre joyeuseté fédérale.

Mais l'important n'est pas là. L'important est que les députés seront libérés de la question qui passe ainsi en mains du Conseil fédéral.

Probablement que le peuple a dû se tromper dans ses appréciations puisque le Parlement va le désavouer. Notamment parce que nombre de députés fédéraux, pourtant opposés à cette funeste évolution, disent clairement qu'ils sont fatigués de se battre sur cette question qui revient en permanence.

Le combat politique lasse, on le sait. Il faut donc savoir partir quand le moment est venu.

GUY DELACRÉTAZ

## Les amis suisses de la RDA

M. Erwin Bischof, historien de formation, ancien diplomate et publiciste bernois, orateur invité à l'un de nos *Entretiens du mercredi* en ce début d'année, est l'auteur d'un ouvrage fort documenté sur les relations entre la Suisse – et surtout certains Suisses – et la République démocratique allemande<sup>1</sup>. Ses propos et son livre éclairent un aspect souvent méconnu de la vie publique helvétique, surtout de ce côté de la Sarine où la destinée de l'Allemagne n'est pas notre souci quotidien; mais l'originalité de l'étude de M. Bischof tient aussi au fait que l'auteur a pu remonter aux sources: les archives de l'ex-RDA, en particulier celles de la *Stasi* (*Ministerium für Staatssicherheit*), accessibles depuis plusieurs années mais qui n'ont guère suscité la curiosité de nos historiens.

Les relations d'Etat à Etat sont quasi inexistantes durant un quart de siècle, en vertu de la «doctrine Hallstein» selon laquelle l'Allemagne fédérale considérait comme un acte inamical la reconnaissance de la «zone». Les choses changent un peu dès 1972, date de la reconnaissance de la RDA par la Confé-

dération helvétique, rendue possible par l'*Ostpolitik* du chancelier Willy Brandt; mais les contacts entre les gouvernements portent surtout sur la question des dédommagements pour la nationalisation des biens suisses en RDA opérée par le régime communiste, lequel a d'ailleurs roulé nos négociateurs dans la farine pendant seize ans sans rien lâcher.

L'essentiel de l'apport de M. Bischof réside dans la description des liens entre le régime de Pankow et divers partis, groupements et personnalités suisses. Quant aux partis, nos populistes ont toujours nié être stipendiés par l'Est; mais on détient maintenant la preuve qu'ils ont en tous cas bénéficié d'un soutien puissant (environ un million de francs) pour remettre à flot leur imprimerie genevoise. Du côté des socialistes, c'est une visite des dirigeants du parti suisse, son président Helmut Hubacher en tête, auprès de Honecker, en 1982, qui est au centre des investigations; cette visite amicale avait fait grand bruit à l'époque – on ne s'en souvient guère – et il faut bien dire que la délégation suisse, soulignant l'intérêt des contacts noués et l'utilité de dépasser

les préjugés contre l'Etat communiste, préparait les verges pour se faire battre.

Les Vaudois noteront que, dans cette délégation et lors de contacts ultérieurs en Suisse avec les émissaires et l'ambassadeur de Pankow, le professeur Georges Peters était souvent de la partie, même s'il lui est arrivé de poser une question critique. Le plus frappant, c'est l'engagement continu en faveur de la RDA du vice-président du Parti socialiste suisse, Peter Völlmer, ex-soixante-huitard, qui a épousé une Allemande de l'Est et qui a bénéficié d'une formation politique à l'institut des cadres communistes de la RDA, avant de devenir conseiller national bernois.

Quant aux personnalités séduites par le régime d'Ulbricht et de Honecker, le cas le plus étonnant est celui du théologien Karl Barth, ami de nombreux membres de l'intelligentsia est-allemande (dont deux, un professeur d'université et un pasteur, se révélèrent être des indicateurs de la *Stasi*) et qui recevait souvent à Bâle des sommités du régime. L'assujettissement de Barth à l'Allemagne de l'Est culmine dans sa *Lettre à un pasteur de la RDA*, de 1958, où il recommande à ce ministre d'une religion discriminée, sinon persécutée, de fournir la déclaration de loyauté au régime qu'on exigeait de lui. Barth, qui avait dû quitter l'Allemagne dans les années trente pour avoir refusé de prêter serment de loyauté au Führer, semble tenir un raisonnement pour le moins alambiqué: dans le cas de Hitler, on prêtait serment à la personne, et c'était une sorte de chèque en blanc; dans le cas de la RDA, on se déclare loyal envers un ordre constitutionnel bien établi (même s'il se fonde sur l'athéisme marxiste?) et la loyauté n'exclut pas la critique (même si le régime en sanctionne l'auteur?). Qu'elle ait été empreinte de naïveté ou de partialité, cette lettre a été abondamment utilisée par les dirigeants de la RDA.

Comme dans le cas d'André Bonnard, on est stupéfait qu'un esprit aussi éminent ait pu s'aveugler pareillement

sur le communisme, d'autant plus que les crimes de Staline étaient connus et que la révolution hongroise de 1956 avait été réprimée dans le sang. De même pour Friedrich Dürrenmatt, dont certaines déclarations de soutien massif au communisme surprennent chez cet auteur à la pensée libre et critique, et pour l'illustre historien et chroniqueur Jean Rodolphe de Salis, beau-frère d'un ponton du régime de Pankow, qui s'efforça de minimiser le péril communiste durant la guerre froide. En revanche, Max Frisch et Benno Besson, après bien des années, surent prendre quelque distance.

Pour la petite histoire, signalons encore que l'ambassade de Pankow à Berne, non contente d'être un nid d'espions, s'efforçait aussi de noyauter les médias. En 1975, elle envisagea de constituer un groupe de «journalistes de confiance» en songeant dans un premier temps à cinq médias particulièrement abordables dans cette perspective, dont *24 heures*. L'opération de séduction comprenait un voyage en RDA auquel participa Jean Gaud, alors chef de la rubrique étrangère, qui en tira un long reportage que l'ambassadeur qualifia de «très positif».

La RDA, comme les autres pays du bloc communiste, vivait dans le mensonge, au point de se mentir à elle-même. Un rapport alarmant sur l'état catastrophique de l'économie, remis à Honecker, valut à son auteur la plus sévère réprimande. A l'extérieur, même illusion: l'Allemagne de l'Est passait pour le modèle de la réussite collectiviste, la vitrine du communisme. Lorsque la frontière s'ouvrit, il n'a pas fallu un an pour que tout s'effondre: derrière la vitrine, il n'y avait rien. Sauf, bien sûr, les 90'000 agents de la *Stasi* et ses 170'000 indicateurs.

JEAN-FRANÇOIS CAVIN

<sup>1</sup> Erwin Bischof, *Honeckers Handschlag – Beziehungen Schweiz-DDR 1960-1990, Demokratie oder Diktatur*, éd. Interforum, Berne, 2<sup>e</sup> éd. 2010 (seulement en allemand).

## Cracovie

Alors que les meilleurs chevaliers, auxquels le roi avait promis la main de sa fille s'ils tuaient le terrible dragon qui vivait dans la colline du Wawel, avaient tous fini dans le ventre de la bête, un pauvre apprenti cordonnier voulut lui aussi essayer, non par force, mais par ruse: il déposa devant la grotte la dépouille d'un agneau remplie de souffre. Le dragon n'en fit qu'une bouchée... mais eut bientôt tellement soif qu'il se précipita dans le fleuve tout proche, où il but, but, but, jusqu'à exploser. Le roi Krakus, qui avait en quelque sorte sollicité cet exploit, fonda à cet endroit une cité à laquelle il donna son nom.

La légende est restée bien vivante chez les habitants de Cracovie et une statue du dragon se dresse aujourd'hui devant l'entrée de la caverne, crachant des jets de feu à intervalle régulier. En ce glacial mois de février, l'attraction est réjouissante. Le Wawel est devenu une imposante forteresse surplombant une boucle de la Vistule – quel spectacle lorsqu'elle est entièrement gelée! Les touristes s'y pressent à longueur d'année. C'est là que reposent les anciens rois de la Pologne, dans une crypte de la cathédrale («église archi-cathédrale Saint-Stanislas et Saint-Venceslas»). Ils y ont été rejoints en avril 2010 par feu le président Lech Kaczynski, décédé dans l'accident d'avion de Smolensk; la présence de sa tombe à cet endroit a été sévèrement critiquée par de nombreux Polonais qui estimaient que, même au XXI<sup>e</sup> siècle, un président de république ne saurait avoir droit aux honneurs que l'on réserve aux rois.

On peut aussi deviner dans cet événement un avatar de la rivalité entre Cracovie, la capitale culturelle et touristique de la Pologne, située au sud près des montagnes, et Varsovie, la capitale politique et économique, elle aussi sur le cours de la Vistule mais trois cents kilomètres plus au nord, dans les vastes plaines de Mazovie.

Depuis le Wawel, les rues piétonnes remontent dans la vieille ville jusqu'au *Rynek*, l'immense place carrée occupée en son centre par un marché couvert et dominée au nord-est par les deux tours élancées de la basilique Sainte-Marie.

Au sommet de la plus haute, à chaque heure ronde, un joueur de clairon entame les premières notes d'une mélodie, puis s'interrompt brusquement, en souvenir de son prédécesseur du XIII<sup>e</sup> siècle qui sonnait l'alarme au moment où il fut tué d'une flèche par les Tatars qui envahissaient la ville. Le *hejnal* est ainsi devenu un *jingle* avant l'heure pour les Polonais, qui l'entendent à la radio officielle à chaque midi.

Parmi les autres attractions de la ville, on mentionnera le vieux quartier juif de Kazimierz; l'église de la Mère de Dieu Reine de Pologne, construite au début des années septante dans le quartier industriel de Nowa Huta, avec l'aide de la population et malgré l'opposition du régime communiste; le monastère de Tyniec et son magasin d'excellents produits bénédictins; la mine de sel de Wieliczka, dont on n'ose pas dire aux Vaudois qu'elle est encore plus grande et somptueuse que celle de Bex.

Si Cracovie cultive son histoire et ses traditions avec un conservatisme de bon aloi, elle n'échappe pas pour autant à la modernité. A côté de la gare centrale, la *Galeria Krakowska* est une gigantesque galerie marchande calquée très exactement sur toutes celles que nous avons chez nous. On y est assailli par de la musique assourdissante et par des animations criardes de danses *latino*. Une foule bigarrée et avachie – des jeunes *branchés*, des étrangers, quelques bonnes sœurs – s'y prélassent mollement au milieu des kébabs et des boutiques de mode internationales.

Autre sujet de perplexité, à quelques minutes du centre: un quartier d'habitation d'une quinzaine de locatifs modernes entouré par des grillages et accessible aux visiteurs par un seul point d'entrée contrôlé par des vigiles privés. Les appartements sont coquets mais simples. Pas de riches parvenus, plutôt des gens de la classe moyenne qui espèrent se protéger des voleurs. Une préfiguration de ce qui nous attend chez nous? Tel est en tous cas l'envers du décor, qu'il faut aller voir – à Cracovie comme dans d'autres villes touristiques – en s'écartant des sentiers balisés.

P.-G. BIERI

## Le Coin du Ronchon

### La pudeur du génie

La TSR, souvent connue sous le nom de Télévision socialiste romande, et la RSR, radio romande du même bord, sont devenues la RTS, symbole de la «convergence» de la radio et de la télévision, le «s» ne changeant probablement pas de signification. Pour autant, et tout à fait exceptionnellement, ce n'est pas des journalistes que nous médions aujourd'hui.

Car l'apparition du sigle RTS a aussi entraîné l'apparition d'un nouveau logo, déjà dévoilé depuis un certain temps et désormais généralisé sur tous les supports matériels et immatériels du monolithe médiatique – à pensée unique, logo unique. On a sollicité les meilleurs spécialistes de la communication, les professionnels de l'image les plus pointus, les savants les plus chevronnés, imprégnés des découvertes scientifiques les plus récentes dans le domaine de la psychologie visuelle, afin de créer le *logotype* de la RTS. On ne s'est pas contenté d'un vulgaire travail de graphisme; on a *positionné une nouvelle marque*, créant ainsi un univers radiotélévisuissique d'exception, avec ses *codes*, ses *repères*, ses *valeurs*. Le blanc immaculé dans lequel apparaissent les trois lettres RTS symboli-

se la fin des discriminations et l'avènement d'un métissage parfaitement égalitaire. Le fond rouge-ketchup évoque tout à la fois les passions humaines, le socialisme, la taumachie, la pizza surgelée, le logo de la compagnie aérienne Swiss et un drapeau helvétique terni par le rapport Bergier. L'ensemble s'inscrit dans un rectangle parfaitement rectangulaire, qui suggère l'horizontalité et la verticalité des relations professionnelles. Au terme d'une recherche existentielle sur la profondeur de l'âme humaine, les lettres ont été exactement alignées et centrées, exprimant ainsi la qualité et la régularité du travail accompli. La rigueur du T et la souplesse du S fusionnent avec force dans le R, proclamant les valeurs uniques qui définissent la nouvelle entité, à savoir l'engagement et l'esprit d'entreprise.

L'ensemble, chargé de sens au point qu'on pourrait y dissimuler tout un bulletin d'informations, trouve néanmoins sa perfection dans son dépouillement, poussé jusqu'au stade ultime où le logo ne ressemble plus à un logo: on dirait juste trois lettres posées dans un rectangle rouge. C'est là qu'on perçoit toute la pudeur du génie.

LE RONCHON